

## Prochaine rencontre des départements pour la culture



La seconde rencontre nationale des départements pour la culture se tiendra fin novembre à Laval sous la forme d'une "fabrique de coopération". 250 participants sont attendus pour réfléchir collectivement à la manière de renouveler l'accompagnement des politiques culturelles territoriales. Un format - et un pari - imaginé par la fédération nationale Arts vivants et Départements (FAVD).

La fédération nationale Arts vivants et Départements (FAVD), présidé par Claudy Lebreton, organise à Laval, les 28, 29 et 30 novembre, la deuxième rencontre nationale des départements pour la culture en collaboration avec la Fédération nationale des collectivités pour la culture (FNCC), l'association professionnelle Culture et Départements et l'un de ses adhérents, Mayenne Culture\*. Élus locaux, cadres territoriaux, agents de l'État, acteurs associatif, étudiants... 250 participants sont attendus à cet événement conçu sous la forme innovante d'une "fabrique de coopération". Ils seront invités à "expérimenter l'intelligence collective pour accompagner la mutation des territoires".

Entre loi Notr, restrictions budgétaires et élections à venir

Par "mutation des territoires", la FAVD fait référence à la réorganisation territoriale induite par la loi Notr du 7 août 2015. D'une part, la loi Notr "réinterroge le territoire départemental" : "Avec les grandes régions, le fait départemental revient avec force : on lui reconnaît des vertus pour articuler monde rural et monde urbain", constate Claudy Lebreton, qui fut président de l'Assemblée des départements de France jusqu'en



[Visualiser l'article](#)

2015. D'autre part, la loi Notr confirme que la culture est une "compétence partagée" et même plus : une "responsabilité exercée conjointement par les collectivités territoriales et l'État". L'époque est aussi aux restrictions budgétaires et au renouvellement des exécutifs locaux. Quant aux métiers de la culture, "les gens expriment le besoin d'un nouveau souffle dans leur pratique professionnelles", observe Cédric Hardy, délégué général de la FAVD.

Dans ce contexte, comment aborder la relation départements-intercommunalités de façon innovante ? Quels rôles peuvent jouer collectivement les élus, les organismes et les services culturels des collectivités ?

#### Douze défis à relever

Pour y répondre, l'idée des organisateurs de cette seconde rencontre nationale des départements pour la culture n'est pas d'enchaîner les tables-rondes en plénières avec deux / trois stars du secteur, entrecoupés d'ateliers présentant tel ou tel projet plus ou moins reproductibles. Ils veulent résolument positionner les participants en tant que "contributeurs" en les faisant travailler "en équipe", sur deux jours, pour répondre à un des douze "défis" proposés : la relation départements-intercommunalités en est un, les rôles des acteurs élus et techniciens dans la structuration des politiques territoriales en est un autre. Un défi cher à Claudy Lebreton est aussi au programme : la question des approches intersectorielles des politiques culturelles avec d'autres politiques publiques comme la solidarité, l'éducation, le développement économique...

Les plus geeks des participants préféreront sans doute les ateliers qui s'interrogent sur "Quelles datas culturelles produire et valoriser ?" ou "Comment se projeter dans les nouvelles disruptions technologiques ?" Bref, la "fabrique de coopération" c'est à la fois le format choisi pour cette seconde rencontre nationale des départements pour la culture et la solution proposée pour répondre aux enjeux des politiques culturelles à venir. Pour les participants novices aux techniques d'"intelligence collective", design thinking et autres outils de culture collaborative, ce sera l'occasion de les pratiquer et de les éprouver.

\*Avec le partenariat du conseil départemental de la Mayenne, de la ville de Laval et de Laval Agglo, et avec le soutien du ministère de la Culture, de l'Assemblée des départements de France (ADF), et de la Fédération nationale des associations de directeurs des affaires culturelles des collectivités territoriales.